

# Panorama de la recherche sociale au Québec

# Les sciences sociales et humaines, les arts et les lettres : une contribution essentielle

## **LOUISE DANDURAND**

Présidente-directrice générale

Fonds québécois de recherche sur la société et la culture (FQRSC)

LE QUÉBEC EST SANS CONTESTE UNE SOCIÉTÉ DU SAVOIR DONT LA PROSPÉRITÉ ÉCONOMIQUE, LE DYNAMISME SOCIAL ET L'AFFIRMATION IDENTITAIRE PASSENT DE PLUS EN PLUS PAR LA CONNAISSANCE. Un choix imposé par la géographie et par l'histoire, répondant aux besoins d'une économie avancée et à la complexité croissante de l'organisation sociale. Mais aussi un choix pleinement assumé, reflet d'une volonté collective, fruit de moyens et de ressources consentis et résultat de décennies d'efforts de formation et de recherche.

## **Une capacité de recherche remarquable**

Les sciences sociales et humaines, les arts et les lettres représentent une large part du patrimoine de la connaissance. Quantitativement, par le nombre important de disciplines qu'elles accueillent et par la forte proportion de professeurs-chercheurs et d'étudiants qu'elles mobilisent. Qualitativement, parce que de toutes les disciplines scientifiques, ce sont celles qui s'intéressent de plus près aux grands défis d'ordre social, économique, géopolitique et identitaire qui marquent le développement des sociétés contemporaines. Une véritable société du savoir ne saurait donc exister sans que soient reconnus les apports essentiels de la recherche en sciences sociales et humaines, en arts et en lettres.

Par leurs travaux de recherche, par l'enseignement qu'ils dispensent et par leurs interventions au sein de la collectivité, les chercheurs et créateurs en sciences sociales et humaines, en arts et en lettres participent pleinement aux débats de notre société. Lorsqu'ils sont sociologues, démographes, poli-

tologues, historiens, juristes, psychologues..., ils font partie de nos penseurs. En réfléchissant aux enjeux de société, en communiquant leurs idées, en mettant en perspective les événements, en alimentant la réflexion des décideurs, en conditionnant les actions et les interventions des milieux de pratique, ils nous aident à mieux comprendre les événements, à mieux déchiffrer un monde en perpétuelle mutation et à nous définir, collectivement, face à notre environnement. Lorsqu'ils sont à la fois artistes et chercheurs, ils analysent les phénomènes propres à l'expression artistique, suscitent de nouvelles formes de création, interviennent en faveur de la conservation et de la promotion de notre patrimoine, ils nous aident à nous inscrire dans le temps. Les travaux de ces chercheurs et créateurs apportent une contribution unique et essentielle à notre mieux-être. Dans plusieurs créneaux, ils placent le Québec au premier plan de la découverte scientifique et à l'avant-scène de la création artistique.

### Le paradoxe...

Les chercheurs en sciences sociales et humaines, en arts et en lettres travaillent sur des enjeux visibles au quotidien et sont présents partout pour soutenir le travail d'analyse des médias, pour commenter et expliquer les phénomènes sociaux et les événements. Il existe toutefois un paradoxe entre l'omniprésence des connaissances issues de la recherche en sciences sociales et humaines, en arts et en lettres et la faible reconnaissance de leur apport au diagnostic et au développement social, organisationnel, économique ou identitaire. Alors que la contribution des chercheurs aux débats publics et à l'analyse de l'actualité politique et économique, locale ou internationale, repose sur une expérience solide de recherche, elle est trop souvent perçue comme une opinion, un intérêt ou une réalisation artistique dans le cas des chercheurs-créateurs. Dans le domaine psychosocial par exemple, la proximité des objets de recherche par rapport à la réalité quotidienne des gens occulte bien souvent la démarche scientifique, les analyses approfondies et les données empiriques au profit d'un discours de sens commun.

Ce paradoxe entraîne inévitablement une contradiction entre la richesse du bassin de connaissances et l'insuffisance des moyens disponibles pour en exploiter les retombées. Or, la valeur ajoutée de la recherche dans

ces secteurs passe nécessairement par la traduction des résultats en référentiels, en façons de faire, en pratiques, en outils, en politiques publiques. Ainsi, le besoin de développer des outils et mécanismes formels de transfert de connaissances, de structurer davantage la valorisation des innovations sociales, de bâtir des relais et de créer des lieux d'interface entre producteurs et utilisateurs de connaissances demeure patent. Si ces mécanismes sont relativement bien établis pour la valorisation commerciale et le transfert des innovations technologiques par exemple, les relais sont moins bien circonscrits pour les innovations sociales, organisationnelles ou culturelles. Dans ces domaines, le rapprochement recherche-société commande non seulement le développement de compétences et de dispositifs de transfert de connaissances, mais également la juste appréciation de la valeur des fonctions de transfert et de valorisation par les pairs, les universités, les collèges et les bailleurs de fonds.

Les retombées de la recherche en sciences sociales et humaines, en arts et en lettres sont multiples, revêtent plusieurs formes et empruntent plusieurs canaux. Elles s'observent sur les plans individuel et collectif, touchent les personnes, les familles, les communautés, les entreprises et les institutions. Leur impact est parfois visible, souvent diffus, néanmoins toujours essentiel. Si la reconnaissance de l'apport des sciences sociales et humaines, des arts et des lettres va s'accroissant, le plein potentiel de leur contribution à une économie basée sur l'innovation et à une société fondée sur le savoir doit s'affirmer avec force et se traduire pleinement dans le système de recherche et d'innovation.

### **Des acquis à préserver, des efforts à poursuivre**

C'est par la durée et la continuité de ses efforts que le Québec est parvenu à se doter d'un système de recherche et d'innovation performant. C'est en continuant de miser sur ceux et celles qui construisent, acquièrent, partagent et utilisent le savoir qu'il en tirera pleinement bénéfice. Investir dans la recherche en sciences sociales et humaines, en arts et en lettres est un choix en faveur d'un environnement de recherche et de formation stimulant, d'une main-d'œuvre polyvalente et qualifiée, de créneaux d'excellence reconnus. Un choix que la structure de notre économie et l'évolution de notre société imposent naturellement.

Héritier d'une riche tradition d'investissements et d'appui à la recherche, le Fonds québécois de recherche sur la société et la culture (FQRSC) est un acteur de premier plan du système de recherche en sciences sociales et humaines, en arts et en lettres. Il appuie la construction et l'acquisition du savoir à travers ses programmes de bourses et de subventions. Il soutient des dizaines d'infrastructures de recherche, des centaines de projets, des milliers d'étudiants. En matière de structuration, de soutien au démarrage de carrières, de formation à la recherche et d'initiatives concertées dans des domaines d'importance stratégique, les interventions du Fonds sont uniques. Son rôle est d'autant plus significatif qu'il constitue la principale source de financement pour la communauté québécoise de la recherche en sciences sociales et humaines, en arts et en lettres. Sa responsabilité est d'autant plus grande qu'il se doit d'atteindre le meilleur équilibre possible dans ses interventions visant la capacité de recherche, l'appui à la relève et le renforcement des créneaux d'excellence établis ou émergents.

Les textes qui suivent ne sont que quelques exemples de la richesse des idées et de la diversité des recherches soutenues par le FQRSC dans les treize grands domaines qui composent la mosaïque des sciences sociales et humaines, des arts et des lettres.

Ce texte a été rédigé en octobre 2006, alors que Madame Dandurand complétait son mandat à la présidence du FQRSC.

ART, LITTÉRATURE ET SOCIÉTÉ

# Les écritures transmigrantes : l'impact des écritures migrantes sur la littérature québécoise contemporaine

**GILLES DUPUIS**

Université du Québec à Montréal



La « querelle des arbres et des branches », qui a opposé deux conceptions bien françaises de la littérature canadienne autour de 1945, avait préparé le terrain pour le passage de la littérature canadienne-française à la littérature québécoise, passage qui s'est réalisé au cours des années 1960 et qui a dominé la production lit-

téraire pour les deux décennies à venir. Les années 1980 ont vu apparaître une autre querelle littéraire, cette fois spécifique au Québec, celle des « souches et des branches » polarisée par les tensions qui se sont manifestées entre les partisans de la tradition nationaliste de la littérature et les défenseurs d'un nouveau courant littéraire qui devait prendre le nom d'écritures migrantes. Après ce virage historique, nous avons assisté au cours des années 1990 à une nouvelle tendance qui semblait vouloir surmonter la division survenue entre les deux courants, national et migrant, de la littérature québécoise contemporaine. Au moment même où certains écrivains migrants aspiraient à entrer dans le canon littéraire, en s'inspirant d'œuvres classiques de la littérature québécoise ou canadienne-française, des écrivains natifs du Québec cherchaient à renouveler leur pratique de la littérature au contact des écritures migrantes.

Le jeu interactif qui s'est développé de part et d'autre de la frontière imaginaire qui séparait jadis les auteurs québécois des écrivains néoquébécois nous a permis d'envisager l'existence d'une nouvelle tendance au sein des lettres québécoises : les écritures transmigrantes. L'impact de ce nouveau corpus sur la redéfinition du champ de la littérature québécoise restait encore à

explorer. Au terme de notre recherche, il nous est apparu que, loin de recréer le mythe des deux solitudes, comme c'était le cas à l'époque où la barrière linguistique imposait une distinction nette entre littératures canadienne-française et canadienne-anglaise, ou d'introduire une « troisième solitude » dans le panorama de la littérature contemporaine, la transmigrance permettait d'envisager une forme nouvelle de solidarité dans l'altérité. Le fait que les écrivains migrants aient adopté majoritairement le français comme langue d'expression et le Québec comme lieu principal de diffusion de leurs œuvres, indique plutôt une volonté de s'inscrire dans l'institution littéraire québécoise ; en contrepartie, la réceptivité de certains écrivains québécois à des traditions littéraires venues d'ailleurs atteste un désir de s'ouvrir à l'autre. Si la tendance « transmigrante » reste encore relativement marginale au sein des lettres québécoises, elle tend à s'enrichir depuis les années 2000 avec l'apparition de nouveaux cas intéressants.

## CRÉATION ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE

# Le projet Darwin

**MICHEL FLEURY**

Université du Québec à Montréal



Les logiciels d'animation 3D ont évolué depuis les 15 dernières années vers la complexité et non la simplicité. Les artistes en image de synthèse sont devenus des artisans modernes et la maîtrise de leurs techniques exige non seulement des années d'apprentissage mais des habiletés qui ne sont pas l'apanage de tous. Les manuels d'utilisation des logiciels 3D professionnels (Maya, Softimage, 3dsmax, etc.) ressemblent à de véritables encyclopédies, et

rare sont les artistes qui peuvent maîtriser tous les savoir-faire requis pour créer l'illusion du réalisme. Le projet Darwin vise à développer une approche d'une simplicité sans précédent pour produire des humains virtuels ou, plus généralement, des créatures de type humanoïde.

Il y a des coûts énormes reliés au processus de production derrière les techniques de cette pratique professionnelle. Le projet Darwin a exploré les bénéfices d'avoir une seule topologie pour des personnages extrêmement variés, tout en gardant une très grande qualité de niveau professionnel.

Le désir de simplicité extrême nous a amenés à adopter la notion d'arbre généalogique – d'où le nom Darwin – pour construire de nouveaux personnages virtuels. Il s'agit d'une métaphore, mais l'interface permet de combiner pour chacun des attributs principaux du visage (les yeux, le nez, la bouche, les oreilles, le crâne) des ancêtres distincts qui jouent en quelque sorte le rôle d'arrière-grands-parents. En bref, 24 ancêtres peuvent contribuer à la synthèse d'un nouveau personnage virtuel (visage et corps). Le logiciel est tellement simple que ses usagers ont peine à croire qu'ils auront au bout du processus un personnage 3D de très haute qualité prêt à être animé dans un logiciel professionnel tel que Maya, 3dsmax ou Softimage. Ce qui prend normalement autour de 150 heures de travail se fait ici en quelques minutes mais le prix à payer est de jouer avec la librairie Darwin. Le projet Darwin a conduit à la mise en marché du logiciel quand l'homme d'affaires David Chamandy s'est joint à l'équipe Darwin.

Le site commercial [www.darwindimension.com](http://www.darwindimension.com) donne de plus amples informations sur cette phase de commercialisation. La recherche se poursuit et déjà de nouvelles avenues de contrôle encore plus fines se dessinent.

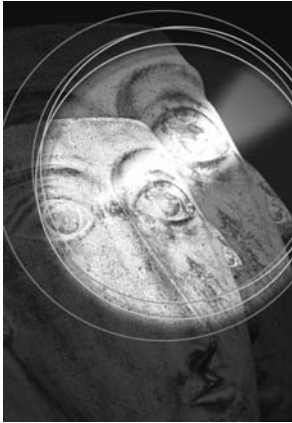


## CULTURES, RELIGIONS ET CIVILISATIONS

# Extrémisme religieux et violence

**JEAN-GUY VAILLANCOURT**

Université de Montréal



La présente recherche vise à explorer les liens qui existeraient entre violence et religion que des événements récents ont mis en lumière. Cependant la littérature académique sur le sujet est partielle et dispersée car les écrits ne concernent, dans la plupart des cas, qu'une partie du champ d'études (nouveaux groupes religieux, groupes intégristes ou fondamentalistes) ou certains mouvements particuliers. Il manque donc une réflexion plus générale sur les liens qui peuvent exister entre violence et religion, sous-tendus par un corpus théorique susceptible d'expliquer, de prendre en compte les différents aspects de cette problématique et de pouvoir être utilisé dans la pratique. L'objectif général de la recherche vise à développer des connaissances sur un sujet en émergence et d'élaborer un cadre théorique à partir de ces cas concrets diversifiés.

Le thème de la violence dans les mouvements religieux a émergé ces dernières années sur la scène internationale à la suite de la multiplication d'actes violents. Si ces événements passés montrent l'ancienneté des interrogations concernant ce sujet, on peut relever qu'elles sont devenues plus cruciales après les attentats du 11 septembre 2001. Depuis cette date, le couple violence et religion semble indissociable, notamment dans la presse et dans l'esprit du public. De nouvelles formes d'organisation ont également émergé où le politique et le religieux sont étroitement reliés et qui ne correspondent plus aux groupes activistes, laïcs, des années 60 et 70. C'est un changement important dans la composition de ces groupes et des auteurs y ont vu la résurgence du facteur religieux dans les revendications culturelles ou identitaires. Cette recherche est d'autant plus pertinente qu'elle est unique au Québec et explore une problématique en émergence.

Les épisodes de violence qui ont eu lieu permettent de dégager, avec prudence, un certain nombre d'éléments communs, endogènes et exogènes. Ces théories ont surtout été utilisées pour l'étude des groupes religieux minoritaires, mais elles semblent précieuses pour examiner le fonctionnement d'autres groupes, intégristes et fondamentalistes issus des grandes traditions religieuses. Trois points seront abordés ici: le rôle du leader charismatique, le rôle de la justification doctrinale, les relations des groupes avec la société. La méthodologie repose sur l'utilisation de diverses méthodes qualitatives. Celles-ci consistent à analyser les discours, étudier les positions de chaque catégorie d'acteurs (adeptes, leaders, organes de la réaction sociale), et à appréhender ainsi la problématique dans toute sa diversité. Pour recueillir les données, nous aurons recours à des méthodes directes (entrevues semi-directives, observation en situation) et des méthodes indirectes (études de cas, analyse documentaire). Le programme produira connaissances qui bénéficieront au milieu académique et au milieu de pratique. Il aura de nombreuses retombées sociales sur les milieux en relation avec la problématique et elles profiteront, en outre, à différents secteurs: intervenants sociaux, protection de la jeunesse, écoles.

## DÉVELOPPEMENT ET FONCTIONNEMENT DES PERSONNES, DES COMMUNAUTÉS

# Lien entre suicide et jeu excessif: *les problèmes associés au jeu excessif contribuent-ils au passage à l'acte suicidaire?*

**MONIQUE SÉGUIN, PHD<sup>1,2</sup>**

**RICHARD BOYER, PHD<sup>3</sup>**

**AMNON J. SUISSA, PHD<sup>1</sup>**

1. Université du Québec en Outaouais, Département de psychologie
2. Groupe McGill d'étude sur le suicide, Hôpital Douglas, Université McGill
3. Centre de recherche Fernand-Seguin, Hôpital Louis-H. Lafontaine, Université de Montréal



Plusieurs auteurs observent que les joueurs compulsifs ayant des problèmes d'alcoolisme ou de toxicomanie sont plus à risque d'avoir des troubles psychiatriques sérieux et de faire des tentatives de suicide. L'objectif de cette étude est de documenter et de mettre en relation le développement des difficultés personnelles, familiales et sociales par rapport à celles du jeu pathologique et des comportements suicidaires.

L'étude a permis de comparer deux groupes de personnes décédées par suicide. Le premier groupe est composé de 70 personnes décédées par suicide sans problème de jeu et le deuxième groupe, de 48 personnes décédées par suicide qui correspondaient au profil du joueur pathologique.

La présence de troubles affectifs est observée chez près de 65 % des personnes au moment de leur décès. Les problèmes d'abus et de dépendance aux substances sont importants, plus de 58 % des joueurs pathologiques et près de 61 % des personnes décédées sans jeu ayant souffert de ces problèmes au cours de leur vie. Quant aux troubles de la personnalité, ils sont observés chez 56 % des personnes du groupe avec jeu, contre 47 % pour le groupe sans jeu. Au niveau de la trajectoire de vie, les deux groupes se ressemblent plus qu'ils ne se distinguent l'un de l'autre. Cependant, dans la dernière année de vie, une série d'événements (dont les dettes, l'instigation d'actes criminels, les poursuites en justice) s'ajoutent au fardeau de difficultés psychologiques chez les joueurs pathologiques. Les personnes sans problème de jeu ont en grande majorité été en contact, à un moment de leur vie, avec les services spécialisés en santé mentale, tandis que les personnes avec un problème de jeu pathologique consultent peu ou pas en santé mentale.

En conclusion, nous observons que (1) le jeu apporte une kyrielle de complications dont les dettes, les poursuites, les craintes de violence; (2) le jeu s'associe à d'autres comportements d'impulsivité comme l'instigation d'actes criminels; (3) le jeu s'associe souvent à d'autres dépendances, à l'alcool et aux drogues notamment; (4) le jeu s'associe souvent à d'autres difficultés dont la dépression, des troubles de la personnalité; et enfin (5) nous observons une escalade de difficultés dans la dernière année de vie avec peu

de consultation auprès des services spécialisés en santé mentale. Les résultats indiquent que les deux groupes ont beaucoup plus de similitudes que de différences, particulièrement en ce qui a trait aux profils de dépendance.

ÉCONOMIE, EMPLOI ET MARCHÉS

## Quelques faits saillants tirés du programme de recherche :

*« Politique publique et évolution de la distribution des revenus au Canada »<sup>1</sup>*

**PAUL MAKDISSI**

Université de Sherbrooke

Des gens affirment souvent qu'il y a de plus en plus de pauvreté au Canada. Cette affirmation relève-t-elle de la simple impression ou est-elle basée sur des faits? L'analyse méticuleuse des bases de données statistiques sur les revenus des consommateurs au Canada nous révèle que la pauvreté a en effet augmenté durant les années 1990 et cette conclusion demeure valide, quelle que soit la méthode d'analyse utilisée<sup>2</sup>. L'analyse fine des données statistiques vient donc corroborer l'affirmation populaire.

Nous avons comparé la situation au Canada à celle des États-Unis<sup>3</sup>. Deux constats intéressants ressortent de ces analyses. Le premier est qu'il y a initialement toujours moins de pauvreté aux États-Unis qu'au Canada si on ne considère que les revenus générés par le marché en oubliant l'impact des politiques publiques en matière de fiscalité et de redistribution du revenu. Par contre, une fois l'impact de ces politiques pris en compte, les ménages canadiens se retrouvent moins pauvres que les ménages américains. Deuxièmement, on peut aussi remarquer que près de 80 % de la réduction de la pau-



vreté se fait à travers les politiques de pensions de vieillesse. Nous avons aussi analysé l'impact des changements historiques sur les politiques de soutien du revenu au Canada<sup>4</sup>. Durant les années 1990, des politiques d'assainissement des finances publiques ont été mises en place afin de contrer un problème de déficit public récurrent. Des mesures restreignant l'accès à l'assurance-chômage ainsi qu'une baisse du taux de remplacement de revenu ont été mises en place. En même temps, les prestations de sécurité de revenu n'ont pas été indexées au rythme de l'inflation. Ces choix ont eu pour effet de diminuer l'efficacité des politiques de lutte contre la pauvreté. À titre d'exemple, l'incidence de la pauvreté était de 8 % supérieure en 2002 à ce qu'elle aurait été si les prestations de sécurité de revenu avaient tout simplement été indexées. Si on considère l'impact de cette non-indexation sur les enfants, on constate que l'incidence de la pauvreté est de 16 % supérieure pour ceux-ci. Chez les mères monoparentales, cette décision politique entraîne une incidence de la pauvreté de plus de 21 % supérieure.

Bien que la pauvreté semble diminuer depuis la fin des années 1990, cette diminution peut donc être exclusivement attribuée à la conjoncture économique favorable puisque notre système public de redistribution est maintenant moins généreux. Dans un tel contexte, l'augmentation de la pauvreté lors d'une prochaine récession risque donc d'être encore plus marquée que durant les années 1990, et cette situation de fait sera la conséquence des décisions que nous avons prises et que nous prendrons collectivement à travers nos représentants élus.

- 
1. Plus de détails sont disponibles sur <http://callisto.si.usherb.ca:8080/makdissi/makdissi.html>
  2. Voir Paul Makdissi et Yves Groleau, « Que pouvons-nous apprendre des profils de pauvreté canadiens ? », *L'Actualité économique - Revue d'analyse économique*, 78, 2002, p. 257-286.
  3. Voir Paul Makdissi, Yannick Therrien et Quentin Wodon, « L'impact des transferts publics et des taxes sur la pauvreté au Canada et aux États-Unis », à paraître dans *L'Actualité économique - Revue d'analyse économique*, 2006.
  4. Voir M. Audet et P. Makdissi, *Assessing the Impact of Historical Changes in Social Protection on Poverty in Canada*, *Cahier de recherche* 0611, GRÉDI, Université de Sherbrooke, 2006.

ÉDUCATION, SAVOIRS ET COMPÉTENCES

# Le rôle des programmes communautaires dans l'apprentissage des sciences chez les jeunes

**JRÈNE RAHM ET ITZEL VAZQUEZ**

Université de Montréal

**MARIE-PAULE MARTEL-RENY**

Université Concordia



Il est généralement reconnu que l'école ne suffit plus à combler la diversité des besoins des jeunes d'aujourd'hui, qui n'y passent que 40 % de leur temps. Les programmes parascolaires et communautaires peuvent jouer un rôle primordial dans le développement et les apprentissages des jeunes, en particulier de ceux et celles provenant de milieux défavorisés. Souvent, ces programmes constituent d'importantes ressources pour favoriser non seulement le développement de compétences intellectuelles, mais aussi l'estime de soi et une perception positive du futur. Ces lieux peuvent fournir des apprentissages lucides, concrets et pris en charge par les jeunes, dans un environnement sécuritaire qui répond aux besoins spécifiques de chaque jeune.

L'apprentissage des sciences en milieu informel pour ces jeunes a fait l'objet de relativement peu de recherche systématique, et l'impact d'un tel apprentissage sur l'évolution de leur perception de la science et sur eux-mêmes demeure essentiellement inexploré.

Nous avons donc inventorié les programmes parascolaires et communautaires en sciences accessibles aux jeunes grandissant en milieu défavorisé. À l'aide de quatre études de cas, nous avons ensuite évalué l'impact

de ces programmes sur le développement des compétences, surtout en sciences, ainsi que le rôle que jouent ces programmes dans la vie de ces jeunes.

Malgré un besoin marqué, nous avons constaté qu'à Montréal, il n'existe qu'un seul programme en sciences visant spécifiquement les jeunes de milieux défavorisés. Depuis 1986, le programme Les Scientifines offre des activités scientifiques parascolaires à des jeunes filles de deux écoles primaires dans le quartier Petite-Bourgogne. Notre étude de cas et nos suivis, s'étalant sur deux ans, montrent que ce programme rend les sciences accessibles aux filles en restant relié à leur réalité, leurs intérêts et leur rythme d'apprentissage. Plusieurs de ces filles perçoivent le programme comme une clé pour le futur, une occasion unique de prendre de l'avance en sciences et de leur permettre de poursuivre des carrières scientifiques. Nos recherches montrent aussi que d'autres programmes offrant des activités moins centrées sur les sciences, tels que le programme SEUR (Sensibilisation aux études universitaires et à la recherche) et les Jardins-jeunes, au Jardin botanique, jouent un rôle important dans la vie des jeunes.

En résumé, nous avons constaté une grande conscience dans les écoles, les musées et les communautés quant au besoin de créer d'autres occasions d'ouverture à la science dans un contexte non scolaire. Les jeunes valorisent leur participation dans ces programmes communautaires, qui leur offrent des apprentissages uniques. Il faut miser sur cet intérêt envers les sciences. Nos recherches portent à croire que l'intérêt, les idées et l'infrastructure pour de tels programmes existent. Il faut maintenant trouver comment les mettre en place et assurer leur qualité.

## ENJEUX FONDAMENTAUX ET FINALITÉS DE LA VIE HUMAINE

# Les nanotechnologies : de l'imaginaire scientifique aux transformations culturelles

**CÉLINE LAFONTAINE**

Université de Montréal



Présentées comme la « conquête de l'infiniment petit », les nanotechnologies sont issues d'une convergence technoscientifique recoupant la physique quantique, la microélectronique, l'informatique, la biologie moléculaire et le génie génétique. Opérant un changement de perspective dans le domaine technoscientifique, elles visent à transformer la matière inerte ou vivante au niveau de l'assemblage moléculaire, en créant de nouveaux matériaux dont les propriétés physiques, chimiques ou biologiques sont encore inconnues. Par exemple, on peut créer des plastiques ininflammables, des textiles intelligents, des médicaments pouvant cibler des endroits très précis du corps, etc. En fait, les nanotechnologies permettent de manipuler la matière au niveau atomique. Cette conquête de l'infiniment petit est à peine entamée que déjà certains scientifiques et observateurs parlent de « nanomonde » et de « nanocosme » pour caractériser ce changement d'échelle dans la façon de concevoir et de manipuler la matière.

Tant au niveau de leur conceptualisation que de leur potentiel d'application, les nanotechnologies participent en fait d'une logique d'hybridation qui remet en cause les frontières culturellement établies entre vivant et non-vivant, entre nature et artifice et entre humain et machine. En tenant compte de la diversité empirique des applications possibles des nanotechnologies, ce projet de recherche vise à analyser les représentations portées par la conquête de l'infiniment petit afin de mieux comprendre ses enjeux éthiques, culturels et symboliques. Un des objectifs poursuivis par cette recherche est d'éclairer les débats publics sur les conséquences à long terme de l'application des nano-



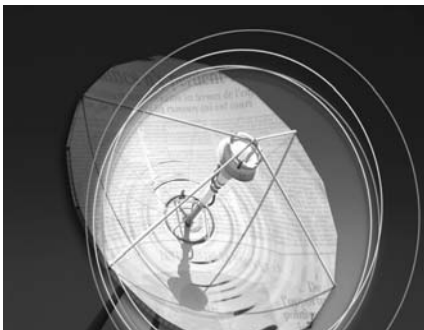
technologies. S'agissant d'un domaine de recherche dont les retombées technologiques sont encore à l'état expérimental, les nanotechnologies offrent un terrain privilégié pour l'étude de l'imaginaire et des représentations de la technoscience. En effet, les énormes possibilités ouvertes par la conquête de l'infiniment petit laissent libre cours à l'imagination des chercheurs dans ce domaine. Le couplage entre organismes vivants et matières inertes au niveau moléculaire permet, par exemple, de concevoir l'élargissement des frontières du corps humain par le biais de puces électroniques et de nanorobots. D'ailleurs, certains chercheurs parlent déjà d'une nouvelle espèce améliorée par le biais du génie génétique et des nanotechnologies. Ainsi, les potentialités inégalées des nanotechnologies nourrissent chez certains scientifiques l'espoir de transformer et d'améliorer radicalement la nature humaine par le biais d'une fusion humain/machine.

## GESTION DES ORGANISATIONS

# Le harcèlement psychologique: une violence (in)visible au travail

**ANGELO SOARES**

Université du Québec à Montréal



Depuis le premier juin 2004, nous avons au Québec une loi qui assure à tout salarié le droit à un milieu de travail exempt de harcèlement psychologique. Cette forme sournoise de violence dégrade les conditions de travail, la santé mentale des individus et envenime les rapports sociaux au travail. C'est un processus

destructif, constitué d'un enchaînement de propos et d'agissements hostiles qui, pris isolément, pourraient sembler anodins, mais dont la répétition et le caractère synergique produisent des effets destructeurs qui finissent par casser psychologiquement la personne qui a été la cible du harcèlement.

Le harcèlement psychologique fait perdre énormément d'argent aux organisations. D'abord, avec la perte de temps, car pendant qu'on se harcèle, on ne travaille pas. Ensuite, avec tous les dépenses associées aux conséquences du harcèlement, notamment : l'absentéisme élevé, la baisse de la performance et de l'efficacité (productivité), le taux de roulement du personnel élevé, la hausse des primes d'assurances, les frais d'avocats et de dotation et remplacement du personnel, etc. Finalement, d'une manière plus intangible, mais peut-être encore plus importante, on doit craindre les effets pour l'image de l'organisation.

Du point de vue de l'individu, le harcèlement psychologique fait des ravages. Les possibilités de carrière sont brisées. La santé mentale est fortement atteinte : détresse psychologique élevée, dépression, stress post-traumatique, pouvant même aller dans certains cas jusqu'au suicide. Non seulement l'individu ciblé par cette forme de violence sera-t-il affecté, mais ses rapports familiaux seront aussi atteints.

Compte tenu des effets destructeurs tant au niveau individuel qu'au niveau organisationnel, la prévention nous semble fondamentale. Pour prévenir le harcèlement psychologique, un ensemble de mesures doivent être adoptées. D'abord, il faut conscientiser tous les membres de l'organisation, car tous en sont (in)directement affectés. Cette conscientisation peut prendre la forme de campagnes de sensibilisation et de séances de formation pour éviter la banalisation du problème, ainsi que pour outiller les individus quant aux procédures à suivre pour prévenir le harcèlement ou, le cas échéant, les procédures permettant de savoir comment (ré)agir face au harcèlement psychologique au travail. Nos recherches nous montrent que le fait d'informer et de former une population a un effet dissuasif sur cette forme de violence.

Jusqu'à maintenant, aucun trait de personnalité n'a pu être associé aux personnes qui ont vécu le harcèlement psychologique. Au contraire, les causes se trouvent dans le contexte social, dans l'organisation du travail, dans les modèles de gestion et dans les structures du pouvoir des organisations. Nos recherches nous indiquent que dans les organisations où on constate la pré-

carisation, l'insécurité, la mauvaise communication, le sentiment d'injustice et d'iniquité, ainsi que la non-reconnaissance de l'existence du harcèlement psychologique (« ici, nous n'avons pas ça! »), ce sont des indicateurs de l'existence du problème.

Pour conclure, nous croyons que le déni du problème (et plusieurs mécanismes cognitifs ou inconscients agissent en ce sens) ou le fait de minimiser le problème nous amènent à une position plus vulnérable face à la violence. Ce qui peut expliquer, au moins partiellement, pourquoi la négation ou la minimisation du harcèlement est un indicateur important de sa présence.

## LANGUES ET LANGAGE

# Le bilinguisme précoce

**ELIN THORDARDOTTIR**

Université McGill



Le langage joue un rôle central dans presque toutes les activités humaines. Un bon développement du langage est donc d'une immense importance pour les enfants, tant pour leur rendement scolaire que leurs interactions sociales. Notre étude vise à mieux comprendre le développement des enfants bilingues

afin de développer des méthodes plus précises et efficaces d'évaluation et d'intervention orthophoniques pour cette population croissante. L'évaluation clinique visant à identifier les troubles du langage se fait à partir de tests normalisés qui permettent de comparer la performance d'un enfant dans les divers domaines du langage à celle d'autres enfants du même âge.

Bien que plusieurs études se soient penchées sur le bilinguisme, il existe à ce jour très peu d'informations normatives sur le développement bilingue.

Or, le développement de normes pour les enfants bilingues est compliqué par le fait que la population bilingue est très hétérogène. En effet, les enfants bilingues diffèrent entre eux quant à l'âge auquel ils commencent à apprendre deux langues, à la quantité d'exposition qu'ils reçoivent pour chacune des langues et dans quelles sortes d'environnements.

Dans une étude publiée récemment, nous avons comparé la performance d'un groupe d'enfants bilingues d'âge préscolaire francophones-anglophones à des groupes d'enfants unilingues parlant chacune des deux langues. L'étude a constaté que les enfants bilingues, bien qu'ils se développaient normalement, obtenaient des scores significativement plus bas que les enfants unilingues dans le langage réceptif et expressif en vocabulaire et en grammaire dans chacune des deux langues mesurées séparément. L'étude a également exploré le développement de mesures de vocabulaire et de syntaxe tentant de combiner les connaissances lexiques et syntaxiques de l'enfant dans les deux langues dans le but de développer des outils d'évaluation plus appropriés pour le développement bilingue.

D'autres études que nous menons actuellement explorent la relation entre le langage, et la quantité d'exposition, le développement cognitif nonverbal et la mémoire de travail des enfants unilingues et bilingues de 2 ans à 5 ans (CRSH) et la langue à utiliser dans l'intervention orthophonique avec les enfants bilingues (CLLRNet).

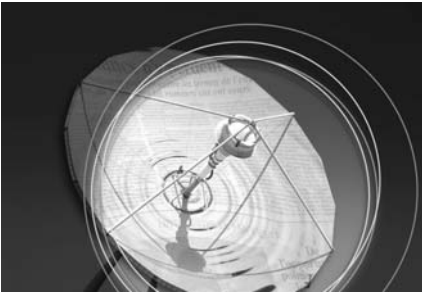
## MÉDIAS, COMMUNICATIONS ET INFORMATION

# La culture jeune des nouvelles technologies

**JEAN-PAUL LAFRANCE**

Université du Québec à Montréal

Dans le cadre d'une recherche quantitative effectuée auprès de 350 internautes âgés de 15 à 25 ans, nous avons étudié l'usage des technologies d'infor-



mation et de communication (TIC) dans la vie quotidienne<sup>2</sup>. Nous entendons par TIC l'ensemble des outils de communication présents dans l'environnement immédiat de la plupart des adolescents montréalais. Les TIC, tels la télévision, l'ordinateur personnel, les consoles de jeux vidéo, les graveurs de CD ou de DVD, les imprimantes, les appareils d'écoute et d'enregistrement de son, Internet (bas et haut débit), remplissent diverses fonctions dans le refuge familial. Plusieurs de ces fonctions s'entrechoquent, elles peuvent aussi se substituer les unes aux autres ou encore s'amalgamer.

Dans le monde des communications, la convergence entre les médias est une idée bien à la mode. Il faut cependant distinguer entre la convergence technologique (mise en œuvre par la numérisation des matériels, des contenus et des réseaux qui les transportent) et l'intégration économique (c'est-à-dire la création de conglomerats multimédias). L'industrie des médias dépense beaucoup d'argent pour mieux connaître sa clientèle, c'est le secret de sa réussite. Mais chaque marché analyse sa propre clientèle et très peu de recherches portent sur les médias. Des études montrent que la moyenne d'écoute de la télévision par les individus est de 23 à 24 heures par semaine; chez les jeunes, on pratique les jeux vidéo en moyenne une heure par jour. Et combien de temps par semaine utilise-t-on l'ordinateur? Combien de courriels envoie-t-on par jour? La majorité des jeunes clavardent et utilisent leur portable pour rejoindre leurs amis.

Pourtant la journée n'a que 24 heures et plusieurs enquêtes montrent que le nombre d'heures que les gens consacrent aux loisirs n'augmente pas significativement par rapport au temps passé à dormir, à travailler, à étudier, à manger, etc., car il existe toutes sortes de phénomènes d'hybridation des usages entre la télévision et l'ordinateur, entre les diverses formes de communications électroniques, sonores ou écrites; on joue en réseau maintenant et la fonction communication est aussi importante que le jeu lui-même. Pourtant, on continue de vendre à l'utilisateur des outils qui s'additionnent les uns aux autres plutôt qu'ils ne s'intègrent dans un ensemble et on l'abonne à des réseaux autonomes et souvent incompatibles (câble, téléphone, satellite). Mais l'utilisateur, dont les ressources financières et temporelles sont limitées (il

garde ses vieux appareils et en achète de nouveaux, il fait des choix entre ses désirs et ses ressources), est un habile consommateur. Comme disait de Certeau<sup>3</sup>, « il ruse, il bricole, il s'invente des tactiques de consommation pour contrer les stratégies des entreprises de communication qui veulent lui imposer leur loi et leur logique économique ».

Au cours de cette opération d'analyse, nous avons défini six types d'usagers, pour former une typologie des socio-types d'internautes: l'informateur, le communicateur, le joueur, l'échangiste, le créatif et l'acheteur.

Aucun de ces usages d'Internet n'est exclusif aux individus parce que la grande majorité des adolescents font tout sur Internet (bien entendu, la proportion varie selon les caractéristiques de l'individu : sexe, âge, personnalité, intérêts, etc ).

MILIEU DE VIE, AMÉNAGEMENT ET APPROBATION DE L'ESPACE HUMAIN

## Recherche évaluative du dispositif du Pacte rural et de ses retombées

**PATRICE LEBLANC**

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Une équipe interuniversitaire de chercheurs<sup>1</sup> du réseau de l'Université du Québec a obtenu en septembre 2003 le mandat de réaliser une évaluation du dispositif du Pacte rural et de ses retombées. Rédigé sous la forme d'une entente entre le gouvernement et chacune des MRC desservant un territoire rural, le



Pacte rural propose une approche flexible devant favoriser les initiatives locales et stimuler l'innovation. Il constitue la pièce maîtresse de la Politique nationale de la ruralité adoptée en décembre 2001 par le gouvernement du Québec afin de soutenir le développement des communautés rurales de son territoire. Prenant

appui sur une Déclaration en faveur du monde rural signée par le gouvernement et quatre grands Partenaires nationaux de la ruralité, la Politique et le Pacte s'appliquent dans tous les milieux ruraux situés à l'extérieur des agglomérations urbaines du Québec, soit plus de 1 000 municipalités regroupant 1,6 million de personnes – soit 22 % de la population totale – réparties dans 91 municipalités régionales de comté (MRC) occupant 80 % du territoire habité. Cette recherche vise la conception d'un modèle d'évaluation du dispositif du Pacte rural, en y incluant des indicateurs de suivi et de résultats, ainsi que son expérimentation auprès d'un échantillon de douze MRC. Les chercheurs ont ainsi élaboré un modèle de la problématique du développement rural mettant en relation quatre grands ensembles de variables : les capitaux (économique, social, naturel, etc.) propres aux communautés, la mobilisation des acteurs locaux, le développement des communautés en matière de capacités locales et d'actions et la durabilité des communautés. Dans ce modèle, le dispositif du Pacte rural vise plus directement la mobilisation.

Les premiers résultats indiquent une grande satisfaction des répondants à l'égard du dispositif, notamment quant à son caractère non contraignant et à la démarche participative sur laquelle il repose, tandis que trois modèles de mise en œuvre se dégagent : un modèle participatif axé sur la mobilisation des acteurs, un modèle orienté vers la distribution d'allocations selon lequel on se concentre sur la répartition des sommes obtenues par la MRC et un modèle hybride. L'équipe doit terminer l'analyse et rédiger son rapport final à l'automne 2006.

---

1. Il s'agit de Patrice LeBlanc (Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, responsable), Serge Belley (École nationale d'administration publique[ÉNAP]), Johanne Boisjoly (Université du Québec à Rimouski [UQAR]), Guy Chiasson (Université du Québec en Outaouais [UQO]), Bruno Jean (UQAR), André Joyal (Université du Québec à Trois-Rivières), Danielle Lafontaine (UQAR), Richard Marceau (ÉNAP), Steve Plante (UQAR), Martin Robitaille (UQO).

NATURE, TRANSFORMATION ET GOUVERNANCE DE LA SOCIÉTÉ  
ET DE SES INSTITUTIONS

# Les scandales peuvent être source de développement<sup>1</sup>

**YVES BOISVERT**

École nationale d'administration publique (ENAP)



Les nombreux scandales qui ont secoué la classe politique durant la dernière décennie sont-ils à la source du développement effréné des dispositifs gouvernementaux de gestion des comportements? Oui, et nous pensons que les scandales politico-administratifs sont des moments privilégiés servant à cerner les attentes sociales, politiques et administratives à l'égard de la conduite de nos élus.

Les infrastructures et dispositifs d'intervention en matière de régulation des comportements de deux paliers gouvernementaux, les paliers québécois et canadien, et celui de l'OCDE sont à l'étude. Plus particulièrement, notre équipe de recherche réalise présentement un répertoire des méthodes et dispositifs de régulation mis en œuvre dans 16 organisations publiques.

Le second volet empirique de la recherche est l'étude de six scandales politico-administratifs. Trois scandales ont eu lieu en lien avec le gouvernement québécois, soit le scandale M3i (impliquant des administrateurs de cette filiale d'Hydro-Québec), le cas Gaétan Frigon (administrateur à la SAQ) et l'affaire Oxygène 9 (lobbyisme). Au fédéral, les trois scandales ont frappé l'imaginaire collectif: le scandale du commissaire à la protection de la vie privée (Georges Radwanski et ses comptes de dépenses), le Shawinigate (qui impliquait le premier ministre Jean Chrétien) et, enfin, le scandale des commandites. Une grille d'analyse



originale a été créée et elle permet l'analyse serrée des événements se déroulant au centre et autour du scandale, ainsi que celle du discours et des actions des acteurs en cause.

Contrairement à l'analyse médiatique des scandales, la grille propose quatre types de lectures : politique, administrative, des affaires et professionnelle. La grille catégorise les fautes comportementales et permet aussi de cerner les impacts de chaque scandale sur les politiques gouvernementales, sur les lois, sur les infrastructures de régulation des comportements et sur la stabilité des gouvernements.

Enfin, le troisième volet de la recherche a permis d'interroger plus d'une trentaine de ministres, députés, ex-ministres et ex-députés de l'Assemblée nationale sur la place de la corruption et des conflits d'intérêts dans les mœurs politiques québécoises et sur leur définition de l'éthique. Ce volet permet aussi de connaître leur point de vue sur la place que devrait prendre l'éthique dans nos mœurs politiques.

Un quatrième volet réunit une équipe de philosophes qui testera la qualité théorique et philosophique de ce modèle.<sup>2</sup>

---

1. C'est ce que tente de démontrer une équipe de recherche subventionnée par le Fonds de recherche sur la société et la culture. Entrepris en 2003, le projet s'intitule « Vers un nouveau cadre d'analyse en éthique appliquée : consolidation théorique et évaluation de sa valeur heuristique à partir de l'éthique appliquée en contexte gouvernemental ». L'équipe comprend Luc Bégin (Université Laval), André Lacroix et Georges-A. Legault (Université de Sherbrooke) et moi-même, Yves Boisvert (ENAP).

2. Quelques notes de recherche en lien avec ce projet ont déjà été publiées et se retrouvent sur le site du Centre interuniversitaire de recherche en éthique appliquée (CIRÉA) et d'autres viendront au début de l'année 2007. Des articles ont aussi été publiés dans des revues et des publications en administration publique.

# Droit international de l'environnement et droit commercial international: une mondialisation bancaire?

**CORINNE GENDRON**

Université du Québec à Montréal



Au tournant des années 2000 se sont consolidés deux phénomènes qui structurent désormais les enjeux de la régulation et les ambitions de la gouvernance à l'échelle planétaire : la mondialisation économique et les problèmes environnementaux globaux. Après la dégradation de la couche d'ozone qui a retenu l'attention pendant les décennies 1970 et 1980, les changements climatiques et l'appauvrissement de la biodiversité inquiètent ; globaux par nature, à travers notamment la portée planétaire de leurs impacts, avant de l'être par leurs causes liées à la généralisation d'un certain mode de vie, ils appellent une coordination inédite entre des États porteurs d'intérêts divergents, et dont les populations n'ont pas la même sensibilité à la question environnementale. Petit à petit, comme si l'environnement était un enjeu à la pièce, on échafaude des ententes, des conventions, des protocoles qui menacent à tout moment de sombrer dans l'oubli en raison de la défection d'acteurs majeurs sans l'appui desquels l'enjeu semble insurmontable, et qui pourtant se sont consolidés, au cours des dernières années, en un véritable corpus juridique à l'échelle internationale.

Du côté de l'économie, la logique est tout autre. Au GATT (General Agreement on Tariffs and Trade) a succédé une OMC (Organisation mondiale du commerce) à l'ambition régulatoire universelle, qui prétend régle-

menter l'activité économique planétaire en imposant des règles au commerce international. Ainsi se configure une articulation problématique entre droit international de l'environnement et droit commercial international. En effet, plusieurs traités environnementaux ont des incidences commerciales et touchent même parfois directement le commerce (Convention sur le commerce international des espèces animales et végétales en péril, 1973; Conventions de Bâle et de Bamako sur le transport et l'importation de déchets dangereux).

D'un autre côté, les modalités du commerce international ont un impact potentiellement déterminant sur la protection de l'environnement dans certains pays (par exemple en incitant à développer des monocultures au détriment d'une agriculture vivrière). Pourtant, les deux corpus juridiques internationaux du commerce et de l'environnement demeurent indépendants, jusqu'à ce qu'ils viennent à se rencontrer à l'occasion de contentieux entre les pays. Se pose alors la question de leur articulation, et donc de l'effectivité de chacun des deux droits : quels principes, quelles conventions, quelles obligations, de l'environnement ou du commerce, doivent prévaloir en cas de contradiction ?

La jurisprudence actuelle témoigne d'une certaine fragilité des accords environnementaux par rapport aux règles de libéralisation économique qui n'est pas étrangère au fait que les différends entre les deux types d'accords sont souvent interprétés par des instances et des juristes commerciaux plutôt qu'environnementaux : il n'existe pas d'OME, c'est-à-dire d'Organisation mondiale de l'environnement, susceptible de juger des mesures de régulation économiques qui entreraient en conflit avec les principes dont elle serait la garante.

Par conséquent, et compte tenu des défis environnementaux qui se posent à l'échelle globale, n'est-il pas temps de se pencher de façon formelle sur l'articulation entre les droits de l'environnement et du commerce, pour donner préséance, selon une logique négociée et réfléchie, plutôt qu'automatique et imposée, au droit le plus fondamental en regard de l'intérêt commun de l'humanité ?

